

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2024

### HISTOIRE –GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

#### Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

**L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.**

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- Le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précises pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (compétences, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2406-FHG HGEMC 1	1/10

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie  
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.  
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie)  <b>/ 6 points</b>	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ;</li> <li>- mémoriser et s'appropriier les notions ;</li> </ul>
Deuxième partie (histoire ou géographie)  <b>/8 points</b>	Questions sur documents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ;</li> <li>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;</li> <li>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.</li> </ul>
Troisième partie (EMC)  <b>/6 points</b>	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;</li> <li>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;</li> <li>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.</li> </ul>

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2406-FHG HGEMC 1	<b>2/10</b>

## Première partie : Histoire (6 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

**Compétence** : *Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux* (3 points)

Question 1 : Compléter l'**annexe 1** :

- Relier les acteurs aux événements auxquels ils peuvent être associés,
- Dater les trois événements présentés dans le tableau.

*Réponse possible : voir annexe.*

Question 2 : Citer deux éléments qui font des États-Unis et de l'URSS des superpuissances.

*Élément(s) attendu(s) : parmi les deux éléments qui font des États-Unis et de l'URSS des superpuissances, le candidat peut être amené à citer des éléments d'ordre politique, économique, culturel, diplomatique... À titre indicatif, peuvent être convoqués le dollar en tant que monnaie d'échange internationale de référence pour les États-Unis, le poids dans les échanges commerciaux mondiaux, l'avance technologique, la puissance militaire ou le modèle idéologique (l'idéologie communiste de l'URSS).*

*Élément(s) de valorisation : la mobilisation de plus de deux exemples pertinents et/ou l'évocation précise des notions et/ou mots-clés (capitalisme, communisme, propagande...)*

**Compétence** : S'approprier les démarches historiques

**(3 points)**

Question 3 : Donner des exemples qui illustrent chacun des éléments soulignés dans la citation ci-dessous.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. ».

Extrait du discours de R. Schuman proposant la création d'une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, le 9 mai 1950.

*Élément(s) attendus :*

- « L'Europe ne se fera pas d'un coup », le candidat doit faire référence à la construction de l'Europe sur le temps long en évoquant des étapes clés de cette construction comme le traité de Rome (ou tout autre étape clé pertinente).
- « Des réalisations concrètes » : le candidat doit percevoir que l'Europe s'est construite au travers de multiples domaines : économique (marché commun, Euro), culturel (Erasmus), politique (citoyenneté européenne)...

*Élément(s) de valorisation :*

- la capacité à dater et expliquer des repères de la construction européenne (plan Marshall en 1947, CECA en 1951, traité de Rome en 1957...), ses réussites et/ou de ses échecs (CED, Plan Fouchet...).
- la capacité à détailler une des « réalisations concrètes » citées.

**ANNEXE 1 À COMPLÉTER**  
**ET À RENDRE AVEC LA COPIE**

**Question 1** : Compléter l'annexe 1 ci-dessous :

- Relier les acteurs aux événements auxquels ils peuvent être associés.
- Dater les trois événements présentés dans le tableau.

Acteurs	Événements	Date
Mikhaïl Gorbatchev/ Helmut Kohl	Indépendance de l' Inde	1947
Al-Qaïda/ George W. Bush président des États-Unis	Chute du mur de Berlin	1989
Nehru/ Lord Mountbatten	Attentats du 11 septembre	2001

## Deuxième partie : Géographie (8 points)

**Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.**

Capacités évaluées :

- Analyser le traitement médiatique d'un risque et dégager les limites de ce traitement,
- Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.

### SUJET

#### Les inondations en Libye en septembre 2023

#### Questions et réponses possibles

Question 1 : Présenter l'aléa et les conséquences des événements survenus dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023. (Documents 1 à 3)

*Élément(s) attendu(s) :*

- l'aléa : tempête Daniel, pluies torrentielles...
- conséquences : ruptures de barrages, crue de l'oued, inondations, conséquences humaines (décès, disparus, déplacés...), dégâts matériels (habitations, infrastructures).

*Élément(s) de valorisation :*

- localisation précise : Derna, nord-est de la Libye sur la côte méditerranéenne, à l'embouchure de l'oued qui prend sa source dans la Montagne verte...
- définition précise de la notion d'aléa,
- données chiffrées pour les conséquences.

Question 2 : Identifier les différents acteurs impliqués dans la gestion de cette crise. (Document 2)

*Élément(s) attendu(s) : les acteurs*

- le gouvernement de Tripoli. Le candidat pourra également relever : le GUN (Gouvernement d'union nationale) ; son Premier ministre Abdel Hamid Dbeibah,
- le gouvernement de la Cyrénaïque dans l'Est du pays (gouvernement de Tobrouk). Le candidat pourra également relever : le Premier ministre Oussama Hamada, ou le ministre de la Gouvernance locale Sami Al-Dawi, ou le commandant de l'Est du pays Khalifa Haftar.

**Question 3** : Expliquer l'affirmation de P. Taalas, patron de l'Organisation météorologique mondiale, « la plupart des victimes auraient pu être évitées ». (Documents 2 et 3)

*Élément(s) attendu(s) :*

- *absence d'entretien des barrages (fissures antérieures, travaux d'entretien et de réparation inachevés, nombreux rapports pour alerter sur cette situation),*
- *trop longs délais d'intervention des autorités locales,*
- *instabilité politique (concurrence des deux gouvernements).*

**Question 4** : Compléter la légende et réaliser le croquis en **annexe 2 (page 13, à rendre avec la copie)** à partir du document 1. Donner un titre au croquis.

*Élément(s) attendu(s) : voir corrigé*

*l'exhaustivité de la transcription des voies de communication n'est pas attendue, de même que l'aire précise des zones touchées.*

*Élément(s) de valorisation :*

*la clarté et la précision du croquis.*

**Question 5** : Analyser le traitement médiatique de ces inondations exceptionnelles en Libye et les limites de ce traitement. (Documents 1, 2, 3)

*Élément(s) attendu(s) : toute analyse des documents mettant en avant les choix journalistiques pour traiter cette catastrophe.*

- *mise en avant de l'aspect « spectaculaire » de la catastrophe, proposition de photos avant/après, (document 1)*
- *mise en avant de la situation politique confuse avec la présence de deux gouvernements, (document 2)*
- *mise en avant de la mauvaise gestion des infrastructures par les autorités locales. (document 3)*

*Élément(s) de valorisation :*

- *les médias n'évoquent pas d'éventuelles causes liées au changement climatique.*

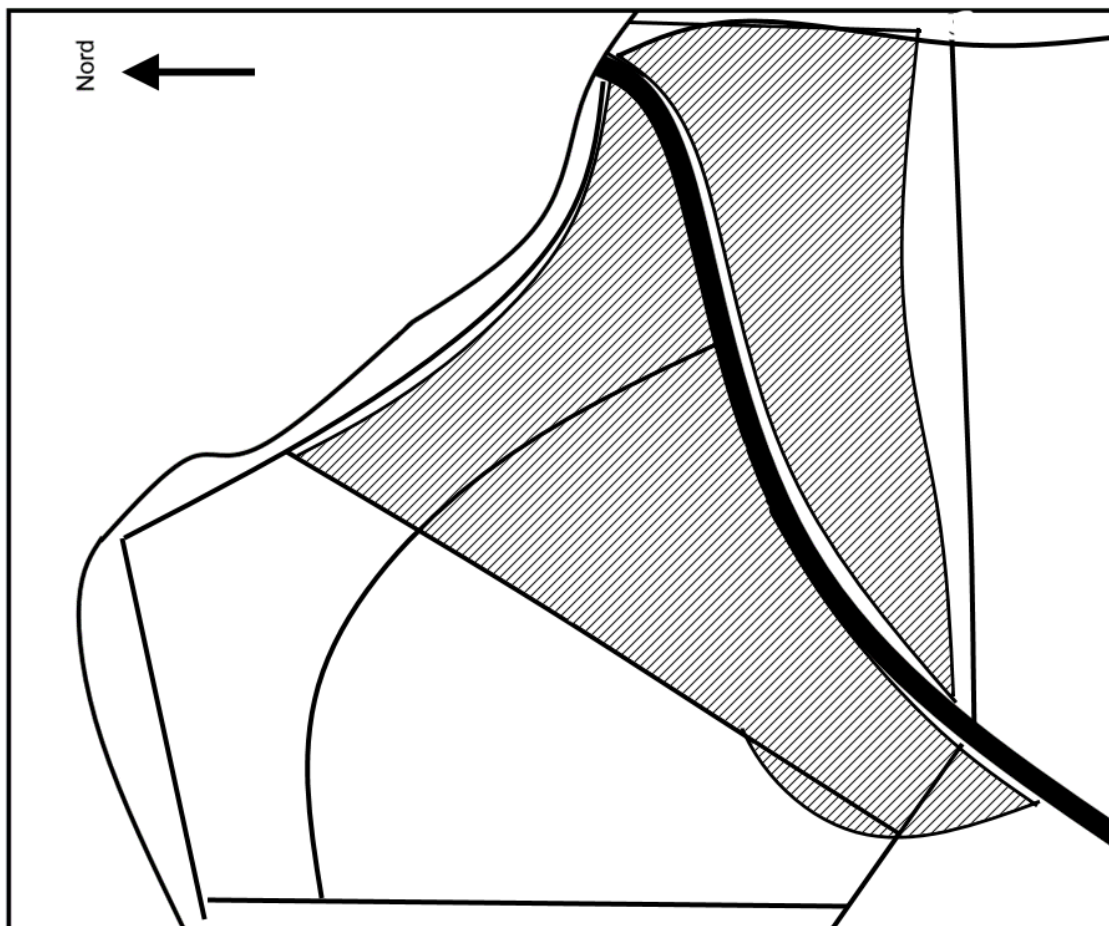
Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2406-FHG HGEMC 1	7/10

## ANNEXE 2 À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter la légende et réaliser le croquis à partir du document 3.

Donner un titre au croquis.

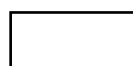
TITRE : *inondations dans la ville de Derna, en Libye, du 10 au 11 septembre 2023*




### LÉGENDE

 : l'Oued

 : principales routes avant les inondations

 : les espaces habités avant les inondations

 : les espaces touchés par les inondations



## Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

### Compétences évaluées :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme,
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement,
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

**Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive)** : assemblée, association, liberté d'expression, responsabilité.

**Thème** : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

### SUJET

#### **Biotechnologie et éthique : déréglementer les OGM ?**

**Question 1** : Expliquer, en une ou deux phrases, pourquoi la Commission européenne propose d'assouplir les règles sur les OGM. (Document 1)

*Élément(s) attendu(s) :*

*La commission européenne propose d'assouplir les règles européennes car elle considère que la directive OGM de 2001 n'est plus « adaptée » aux nouvelles biotechnologies. Il s'agit de lever les restrictions sur certaines plantes issues des NGT.*

**Question 2** : Recopier le tableau ci-dessous et compléter à l'aide du document 1 en indiquant :

- les instances qui réglementent l'usage des OGM dans l'Union européenne,
- la réglementation qui encadre l'usage des OGM dans l'Union européenne.

*Élément(s) attendu(s) :*

Instances	Réglementation
<ul style="list-style-type: none"><li>- Commission européenne</li><li>- Parlement européen</li><li>- Conseil européen</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Directive OGM de 2001</li></ul>

Question 3 : Les organisations militantes pensent que l'assouplissement des règles sur les OGM constitue « un état d'urgence biologique et démocratique ». Expliquer leur point de vue. (Documents 1 et 2)

*Élément(s) attendu(s) :*

*« Les écologistes » estiment que les nouveaux OGM doivent rester sous la réglementation de la directive 2001 car :*

- *Il y a modification génétique dans les NGT,*
- *Il y aurait mainmise totale de semenciers et de l'agrobusiness sur cette question,*
- *Les multinationales pourraient s'approprier le codage génétique de tout le vivant.*

*Éléments de valorisation :*

- *Toute analyse précise établissant un lien entre l'usage du terme « urgence » et les enjeux écologiques et démocratiques,*
- *Toute mise en relation pertinente avec la décision de la Cour de justice de l'Union européenne en 2018.*

Question 4 : Vous êtes invité à un débat sur le thème de l'utilisation des OGM dans l'agriculture. Préparer votre intervention en justifiant votre point de vue et en anticipant les arguments que l'on pourrait vous opposer. Vous vous appuyerez sur des documents et des exemples tirés de vos connaissances.

*Élément(s) attendu(s) :*

*le candidat doit justifier et nuancer son point de vue sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture. On attendra une présentation des arguments et des contre-arguments qui témoignera des enjeux du débat. Cette présentation pourra s'appuyer sur des éléments extraits des documents et/ou sur des exemples concrets.*

*Le candidat pourra aborder :*

- *l'utilisation des OGM : avantages, dérives ou risques éventuels, inquiétudes suscitées, acceptation ou non par le public, enjeux commerciaux,*
- *l'élargissement possible aux enjeux démocratiques : enjeux du débat et prise en compte de l'opinion adverse.*

*Éléments de valorisation :*

- *évocation précise et pertinente des enjeux bioéthiques : par exemple, évocation des débats au sein de la communauté scientifique,*
- *référence précise et développée à la législation française actuelle.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C AG 2406-FHG HGEMC 1	10/10